

Festina ad me venire cito. 9. De-
mas enim me reliquit, diligens hoc
sæculum, et abiit Thessalonicam :
10. Crescens in Galatiam, Titus in
Dalmatiam. 11. ^aLucas est mecum
solus. Marcum assume, et adduc tecum :
est enim mihi utilis in mini-
sterium. 12. Tychicum autem misi
Ephesum. 13. Penulam, quam reli-
qui Troade apud Carpum, veniens
affer tecum, et libros, maxime autem
membranas. 14. Alexander ærarius
multa mala mihi ostendit : reddet
illi Dominus secundum opera ejus :
15. Quem et tu devita : valde enim
restitit verbis nostris.

16. In prima mea defensione ne-
mo mihi affuit, sed omnes me de-

reliquerunt : non illis imputetur.
17. Dominus autem mihi adstitit, et
confortavit me, ut per me prædica-
tio impleatur, et audiant omnes gen-
tes : et liberatus sum de ore Leonis.
18. Liberavit me Dominus ab omni
opere malo : et salvum faciet in re-
gnum suum cœleste, cui gloria in
sæcula sæculorum. Amen.

19. Saluta Priscam, et Aquilam,
et ^bOnesiphori domum. 20. Erastus
remansit Corinthi. Trophimum au-
tem reliqui infirmum Mileti. 21. Fe-
stina ante hiemem venire. Salutant
te Eubulus, et Pudens, et Linus, et
Claudia, et fratres omnes.

22. Dominus Jesus Christus cum
spiritu tuo. Gratia vobiscum. Amen.

^b Supr. I, 16.

—✠—✠— Épître à Tite. —✠—✠—

Introduction.

TITE n'est pas nommé dans les
Actes des Apôtres ; S. Paul
parle de lui pour la première
fois dans la lettre aux Galates
(ii, 1 sv.), comme d'un personnage
connu de différentes Eglises. Il était
païen d'origine, probablement d'An-
tioche de Syrie, où l'Apôtre paraît
l'avoir converti à la foi. Dès lors ce
dernier le prit en affection et l'em-
ploya dans des circonstances im-
portantes (II *Cor.* ii, 13 ; vii, 6-16 ;
viii, 6, 16-24 ; ix, 3-5 ; xii, 18 ; II *Tim.*
iv, 10). Ayant fondé avec son con-
cours une Eglise dans l'île de Crète
(I, 5), il lui confia le soin, après l'avoir
ordonné évêque, de continuer et d'or-

ganiser l'œuvre commencée. La pré-
sente épître a pour but de lui don-
ner des instructions à ce sujet.

A quelle époque de la vie de saint
Paul faut-il rapporter sa prédication
dans l'île de Crète ? Toute indication
positive faisant défaut, nous ne pou-
vons répondre à cette question que
par des conjectures. La plus naturelle
est celle qui place l'évangélisation
de la Crète entre les deux captivi-
tés de l'Apôtre à Rome. L'épître à
Tite, qui a dû la suivre de près,
serait donc de l'an 64 ou 65. Sa pa-
renté étroite avec les deux lettres
à Timothée donne à cette date une
grande vraisemblance.



—❖— Épître à Tite. —❖—

Préambule [CH. I, 1 — 4].

Adresse et salutation.

Chap. I.



Aul, serviteur de Dieu et apôtre de Jésus-Christ pour la foi des élus de Dieu et la connaissance de la vérité qui est selon la piété, ²dans l'espérance de la vie éternelle, promise dès les plus anciens temps par le Dieu qui ne ment

point, ³et qui a manifesté sa parole en son temps par la prédication qui m'a été confiée d'après l'ordre de Dieu notre Sauveur, — ⁴à Tite, mon véritable enfant en la foi qui nous est commune : la grâce et la paix de la part de Dieu le Père et du Christ Jésus notre Sauveur.

CORPS DE LA LETTRE

[CH. I, 5 — II, 11].

INSTRUCTIONS CONCERNANT L'ORGANISATION DE L'ÉGLISE DE CRÈTE ET LA DIRECTION À LUI IMPRIMER.

¹⁰ — CHAP. I, 5 — 16. — Instructions concernant cette Église dans son ensemble. Le choix des évêques [vers. 5 — 9]. Leur devoir de défendre l'Église de Crète contre certains docteurs judaïsants [10 — 16].

Chap. I.



E t'ai laissé en Crète afin que tu achèves de tout organiser, et que, selon les instructions que je t'ai données, tu établisses des Anciens dans chaque ville. ⁶Que ce soient des hommes d'une réputation intacte, maris d'une seule femme, ayant des enfants fidèles, qui ne soient ni accusés de vie dissolue ni insubordonnés. ⁷Car il faut que l'évêque soit irréprochable, comme un économe de Dieu; qu'il ne soit ni arrogant, ni colère, ni adonné au vin, ni violent, ni

porté à un gain sordide; ⁸mais qu'il soit hospitalier, aimant à faire du bien, de sens rassis, juste, saint, tempérant, ⁹attaché à la vraie parole, telle qu'elle a été enseignée, afin d'être capable d'exhorter selon la saine doctrine et de confondre les contradicteurs.

¹⁰Car il y a, surtout parmi les circoncis, bien des gens insubordonnés, vains discoureurs et séducteurs *des âmes*, ¹¹à qui il faut fermer la bouche. Ils bouleversent des familles entières,

CHAP. I.

1. *Pour la foi* : l'objet de l'Apostolat de Paul, ce à quoi il se rapporte, c'est *la foi... et la connaissance de la vérité*, de l'Evan-

gile, non cette prétendue vérité prêchée par les faux docteurs, laquelle, consistant en spéculations subtiles, est sans rapport avec la piété, sans influence sur elle.

Epistola Beati Pauli Apostoli

AD TITUM.

CAPUT I.

Facta in salutatione mentione spei vitæ æternæ quæ jam manifestata est, ostendit quales debeat ordinare Presbyteros ac Episcopos : et de quibusdam qui ob varia vitia dure sunt increpandi : mundis omnia munda : quidam factio Deum negant.



AULUS servus Dei, Apostolus autem Jesu Christi secundum fidem electorum Dei, et agnitionem veritatis, quæ secundum pietatem est 2. in spem vitæ æternæ, quam promisit qui non mentitur, Deus, ante tempora sæcularia : 3. manifestavit autem temporibus suis verbum suum in prædicatione, quæ credita est mihi secundum præceptum Salvatoris nostri Dei : 4. Tito dilecto filio secundum communem fidem, gratia, et pax a Deo Patre, et Christo Jesu Salvatore nostro.

2. *Sur l'espérance* se rapporte aussi à *Apôtre* : l'espérance de la vie éternelle est comme la base sur laquelle repose son apostolat. Vulg., *pour l'espérance*, etc. : but de son apostolat. — *Les plus anciens temps*, les temps de l'ancienne alliance et les patriarches (comp. *Luc*, i, 70; *Rom.* i, 2). D'autres : *promise* (dans ses décrets, *décritee*, *prédestinée*) avant les temps que mesurent les siècles, de toute éternité. Comp. ii, *Tim.* i, 9; *Eph.* i, 4.
3. *Manifesté sa parole*, la vérité devenue l'Evangile : comp. *Col.* i, 26. — *En son temps* : comp. *Gal.* iv, 4; *Eph.* i, 10.

4. *Enfant véritable* ou *légitime*, dont la filiation spirituelle est démontrée par son attachement à la pure doctrine de Paul. Vulg. *bien-aimé*.

5. *Des anciens*, prêtres et évêques. Le nom leur était encore commun bien que les pou-

5. Hujus rei gratia reliqui te Crætæ, ut ea, quæ desunt, corrigas, et constituas per civitates Presbyteros, sicut et ego disposui tibi. 6. ^a Si quis sine crimine est, unius uxoris vir, filios habens fideles, non in accusatione luxuriæ, aut non subditos. 7. Oportet enim Episcopum sine crimine esse, sicut Dei dispensatorem : non superbum, non iracundum, non vinolentum, non percussorem, non turpis lucri cupidum : 8. sed hospitalem, benignum, sobrium, justum, sanctum, continentem, 9. amplectentem eum, qui secundum doctrinam est, fidelem sermonem : ut potens sit exhortari in doctrina sana, te eos, qui contradicunt, arguere.

10. Sunt enim multi etiam inobedientes, vaniloqui, et seductores : maxime qui de circumcisione sunt : 11. quos oportet redargui : qui universas domos subvertunt, docentes quæ non oportet, turpis lucri gratia.

^a 1 Tim. 3, 2.

voirs propres à chaque ordre fussent différents. Voy. *Phil.* i, 1; 1 *Tim.* iii, 2. Dans les communautés juives, des *anciens* rendaient la justice et présidaient les synagogues.

6. *Réputation intacte* (1 *Tim.* iii, 7). — *D'une seule femme*, dans le sens de 1 *Tim.* iii, 2. — *Ayant des enfants*, s'il en a, *fidèles*, chrétiens.

7. *L'évêque*, l'ancien, le chef de la communauté, qu'il soit évêque proprement dit, ou simple prêtre. — *Econome*, administrateur de la maison de Dieu, de la communauté chrétienne.

9. *La parole*, la doctrine chrétienne, *vraie*, digne de foi. — *Enseigné* par J.-C. et les Apôtres.

10. *Parmi les circoncis*, les chrétiens sortis du judaïsme, les Juifs étaient nombreux en Crète.

enseignant, pour un vil intérêt, ce qu'on ne doit pas enseigner. ¹²Un de leurs compatriotes, un prophète à eux, a dit : "Crétois toujours menteurs, méchantes bêtes, ventres paresseux." ¹³Ce témoignage est vrai. C'est pourquoi reprends-les sévèrement, afin qu'ils aient une foi saine, ¹⁴et qu'ils ne prêtent pas l'oreille à des fables judaïques et à des commande-

ments d'hommes qui se détournent de la vérité. ¹⁵Tout est pur pour ceux qui sont purs; mais pour ceux qui sont souillés et incroyables rien n'est pur; au contraire, leur esprit est souillé, ainsi que leur conscience. ¹⁶Ils font profession de connaître Dieu, et ils le renient par leurs actes; ils sont abominables, rebelles et incapables de toute bonne œuvre.

20 — CHAP. II. — Conduite à exiger des différentes classes de la communauté : des hommes âgés [vers. 1—2]; des femmes âgées [3—5]; des jeunes gens [6—8]; des esclaves [9—10]. La grâce de Dieu manifestée dans le Christ, motif de vie parfaite [11—15].

Chap. II.

Our toi, prêche ce qui est conforme à la saine doctrine. ²Que les vieillards soient sobres, graves, circonspectés, sains dans la foi, dans la charité, dans la patience. ³Que les femmes âgées fassent paraître une sainte modestie dans leur tenue; qu'elles ne soient ni médisantes, ni sujettes aux excès du vin; mais qu'elles soient sages conseillères, ⁴apprenant aux jeunes femmes à aimer leurs maris et leurs enfants; ⁵à être retenues, chastes, occupées aux soins domestiques, bonnes, soumises chacune à son mari, afin que la parole de Dieu ne soit point blasphémée. ⁶Exhorte de même les jeunes gens à être sages, ⁷te montrant toi-même à tous égards un modèle de bonnes œuvres, mettant dans ton enseignement de la pureté, de la gravité, ⁸une parole saine et irréprochable, afin que l'adversaire soit confus, n'ayant aucun mal

à dire de nous. ⁹Aux esclaves, tu recommanderas d'être soumis à leurs maîtres, de leur complaire en toutes choses, de ne pas les contredire, ¹⁰de ne rien détourner, mais de montrer toujours une fidélité parfaite, afin de faire honneur en toutes choses à la doctrine de Dieu, notre Sauveur.

¹¹Car la grâce de Dieu, source de salut pour tous les hommes, s'est manifestée; ¹²elle nous enseigne à renoncer à l'impiété et aux convoitises mondaines, et à vivre dans le siècle présent avec sagesse, justice et piété, ¹³en attendant la bienheureuse espérance et l'apparition glorieuse de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ, ¹⁴qui s'est donné lui-même pour nous, afin de nous racheter de toute iniquité et de se faire, en nous purifiant, un peuple qui lui appartienne, et qui soit zélé pour les bonnes œuvres.

12. *Un de leurs compatriotes*, un Crétois, leur propre prophète : Paul parle dans le sens des païens. Il s'agit du poète et philosophe Epiménide (vi^e siècle avant J.-C.), auquel on attribue aussi des oracles. Voici le vers cité par l'Apôtre : Κρέτες ἀει ψεύσται, καὶ ἀσθητοὶ, καρτερὸς ἀργαί.

14. *Fables* : voy. I Tim. i, 4. — *Commandements*, prescriptions judaïques relatives aux aliments et aux purifications (Col. ii, 16 sv. Comp. Matth. xv, 2; Marc. vii, 2).

15. *Tout est pur* : toutes les créatures étant bonnes (I Tim. iv, 4), rien d'extérieur ne saurait, en soi et par sa propre

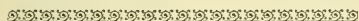
vertu, souiller celui dont l'intérieur est pur. — *Rien n'est pur* : parce que dans l'usage des aliments, indifférents par eux-mêmes, ils agissent avec une intention perverse et une conscience mauvaise. S. Paul ne dit pas que tous les actes soient péchés.

16. *Incapables*, etc. : comp. II Tim. iii, 17. — *Rebelles* : Vulg. *incredibles*, qui ne veulent pas croire, suivant la signification du grec ἀπειθεῖς.

CHAP. II.

2. *Sobres*, dans le sens moral, sans passion qui altère le jugement. — *Graves*, di-

12. Dixit quidam ex illis, proprius ipsorum propheta : Cretenses semper mendaces, malæ bestiae, ventres pigri. 13. Testimonium hoc verum est. Quam ob causam increpa illos dure, ut sani sint in fide, 14. non intendentes Judaicis fabulis, et mandatis hominum, aversantium se a veritate, 15. ^aOmnia munda mundis : coinquinatis autem, et infidelibus nihil est mundum, sed inquinatae sunt eorum et mens, et conscientia. 16. Confitentur se nosse Deum, factis autem negant : cum sint abominati, et incredibiles, et ad omne opus bonum reprobi.



—*— CAPUT II. —*—

Quomodo docere debeat senes, anus, adolescentulas ac juvenes, præbendo se omnibus vitæ exemplum : et in quibus nos erudiat gratia Dei quæ apparuit, beneficia etiam per Christum nobis exhibita ostendit.



U autem loquere quæ decent sanam doctrinam : 2. senes ut sobrii sint, pudici, prudentes, sani in fide, in dilectione, in patientia : 3. anus similiter in habitu sancto, non cri-

minatrices, non multo vino servientes, bene docentes : 4. ut prudentiam doceant adolescentulas, ut viros suos ament, filios suos diligant, 5. prudentes, castas, sobrias, domus curam habentes, benignas, subditas viris suis, ut non blasphemetur verbum Dei : 6. juvenes similiter hortare ut sobrii sint. 7. In omnibus teipsum præbe exemplum bonorum operum, in doctrina, in integritate, in gravitate, 8. verbum sanum, irreprehensibile : ut is, qui ex adverso est, vereatur, nihil habens malum dicere de nobis : 9. ^aservos dominis suis subditos esse, in omnibus placentes, non contradicentes, 10. non fraudantes, sed in omnibus fidem bonam ostendentes : ut doctrinam Salvatoris nostri Dei ornent in omnibus.

11. ^bApparuit enim gratia Dei Salvatoris nostri omnibus hominibus, 12. erudiens nos, ut abnegantes impietatem, et sæcularia desideria : sobrie, et juste, et pie vivamus in hoc sæculo, 13. expectantes beatam spem, et adventum gloriæ magni Dei, et Salvatoris nostri Jesu Christi : 14. qui dedit semetipsum pro nobis,

^a Eph. 6, 5.
Col. 3, 22.
1 Petr. 2, 18.

^b Infr. 3, 4

gnes, exempts de légèreté (*Eccl.* xxv, 3). *Sains*, etc. Que leur foi soit complète et sans mélange d'erreurs ; leur amour ordonné et sans mollesse ; leur patience fondée sur la foi et sereine.

5. *Blasphémée* par les infidèles.

7. *De la pureté* : un enseignement pur de toute erreur ; *de la gravité*, etc. Vulgate : Montre-toi un modèle dans ou *par la doctrine, la pureté* de la vie, etc.

8. *L'adversaire* non pas le démon, mais comme I *Tim.* v, 14 les infidèles, juifs ou païens, ennemis de la foi.

9. Comp. *Eph.* vi, 5 sv. ; *Col.* iii, 22 sv. I *Tim.* vi, 1 sv. ; I *Pier.* ii, 18.

11. Car annonce la raison de toutes les recommandations qui précèdent. — *Source de salut*, en grec σωτήριος. La Vulgate traduit comme si elle avait lu σωτήριος : *la grâce de Dieu notre Sauveur* (par J.-C.) *a été manifestée à tous les hommes*. Cette grâce c'est ou bien l'incarnation du Verbe, ou bien plutôt le Verbe incarné lui-même qui s'est rendu visible (ἐπεφάνη) pour nous instruire etc.

12. *L'impie* qui rend aux fausses divini-

tés le culte dû au seul vrai Dieu. — *Convoitises mondaines* : I *Jean*, ii, 15 sv. — *Sagesse*, qui contient et modère les convoitises de l'homme naturel, les soumettent à la loi de Jésus-Christ. Ce mot désigne les devoirs du chrétien envers lui-même ; les deux mots suivants, *avec justice et avec pitié*, les devoirs envers le prochain et envers Dieu.

13. *Et, savoir, l'apparition*, etc., le retour glorieux de Jésus. C'est à lui que l'Apôtre donne le titre de *grand Dieu et Sauveur*. En effet, dans le texte grec l'article est unique et il est placé devant les deux substantifs : τοῦ μεγάλου θεοῦ καὶ σωτῆρος ἡμῶν. Si S. Paul avait voulu parler de Dieu le Père il aurait répété l'article devant σωτήρος. De plus ἡ παρουσία n'est jamais attribuée à Dieu le Père. Cette expression signifie le second avènement du Fils de Dieu (comp. I *Tim.* vi, 14 ; II *Tim.* iv, 1, 8 ; *Phil.* iii, 20 ; *Col.* iii, iv ; I *Pier.* iv, 13).

14. *Qui lui appartienne*, grec περιούσιον, choisi entre tous les autres et par suite agréable (Vulg.). Comp. I *Pier.* ii, 9 sv. ; *Eph.* i, 14 ; *Ad.* xx, 28. Allusion au choix

¹⁵Voilà ce que tu dois prêcher, re-commander et revendiquer avec une pleine autorité. Que personne ne te méprise.

3° — CHAP. III, 1—11. — Conduite à tenir dans les relations avec le monde non chrétien. Énoncé des instructions [vers. 1—3]; motif de les suivre [4—7]. Éviter les discussions inutiles [8—11].

Ch. III.

L Appelle aux fidèles le devoir d'être soumis aux magistrats et aux autorités, de leur obéir, d'être prêts à toute bonne œuvre, ²de ne dire du mal de personne, d'éviter les contestations, d'être condescendants, témoignant la plus grande douceur à l'égard de tous les hommes. ³Car nous aussi, nous étions autrefois insensés, désobéissants, égarés, esclaves de toutes sortes de convoitises et de jouissances, vivant dans la méchanceté et l'envie, dignes de haine, et nous haïssant les uns les autres. ⁴Mais lorsque la bonté de Dieu notre Sauveur et son amour pour les hommes sont apparus, s'il nous a sauvés, non à cause des œuvres de justice que nous eussions faites, mais selon sa miséricorde, par un bain de régénération et en nous

renouvelant par le Saint-Esprit, ⁶qu'il a répandu sur nous largement par Jésus-Christ notre Sauveur, ⁷afin que, justifiés par sa grâce, nous devenions, en espérance, héritiers de la vie éternelle.

⁸C'est là une parole certaine, et je veux que tu affirmes ces choses, afin que ceux qui ont cru en Dieu s'appliquent à pratiquer les bonnes œuvres. Voilà ce qui est bon et utile aux hommes. ⁹Quant aux questions folles, aux généalogies, aux querelles, aux disputes relatives à la Loi, évite-les, car elles sont inutiles et vaines. ¹⁰Pour ce qui est de ceux qui ferment des divisions, après un premier et un second avertissement, éloigne-les de toi, ¹¹sachant que de tels hommes sont pervers, et qu'ils pèchent, se condamnant eux-mêmes.

Conclusion [vers. 12—15].

Recommandations particulières; salutations.

Ch. III.¹²

L Orsque je t'aurai envoyé Artémas ou Tychique, hâte-toi de venir me rejoindre à Nicopolis, car j'ai résolu de passer l'hiver dans cette ville. ¹³Aie soin de pourvoir au voyage de Zénas, le docteur de la loi, et d'Apollon, en sorte que rien ne leur manque. ¹⁴Que les nôtres aussi apprennent à pratiquer les

bonnes œuvres, de manière à subvenir aux besoins urgents, afin qu'ils ne soient pas sans fruits.

¹⁵Tous ceux qui sont avec moi te saluent; salue ceux qui nous aiment dans la foi.

Que la grâce soit avec vous tous! Amen!

que Dieu fit d'Israël, figure prophétique de l'Eglise, pour être son peuple (*Exod.* xix, 5; *Deut.* vii, 6; xiv, 2; xxvi, 18).

CHAP. III.

1. *D'être soumis*: comp. *Rom.* xiii, 1-2; *I Pier.* ii, 13. — *Toute bonne œuvre*: aucune puissance humaine n'a le droit de commander une chose mauvaise (*Act.* iv, 9).

3. *Insensés*, n'ayant pas la connaissance du vrai Dieu.

4. *Son amour pour les hommes* gr. ἡ φι-ανθρωπία. L'humanitas de la Vulg. doit être entendu dans le même sens et non pas de la nature humaine de Jésus-Christ. — *Dieu notre Sauveur* c.-à-d. le Père qui dans son amour a donné pour notre salut son Fils unique (*Jean*, iii, 16 sv.).

5. *Par un bain de régénération*, le baptême, cause instrumentale de notre nouvelle naissance à la vie surnaturelle. Le renouvellement produit en nous par la rémission du

ut nos redimeret ab omni iniquitate, et mundaret sibi populum acceptabilem, sectatorem bonorum operum.

15. Hæc loquere, et exhortare, et argue cum omni imperio. Nemo te contemnat.

—*— CAPUT III. —*—

Ad quas virtutes suos debeat adhortari, et a quibus vitiis dehortari : et quod a peccatis prioribus sola Dei benignitate salvati simus per lavacrum regenerationis, facti in spe heredes vitæ æternæ : monetque ut hæc docens vanam devitet doctrinam, similiter et hæreticos.



DDMONE illos principibus, et potestatibus subditos esse, dicto obedire, ad omne opus bonum paratos esse : 2. neminem blasphemare, non litigiosos esse, sed modestos, omnem ostendentes mansuetudinem ad omnes homines. 3. Eramus enim aliquando et nos insipientes, increduli, errantes, servientes desideriis, et voluptatibus variis, in malitia et invidia agentes, odibiles, odientes invicem. 4. Cum autem benignitas, et humanitas apparuit Salvatoris nostri Dei : 5. non ex operibus justitiæ, quæ fecimus nos, sed secundum suam.

misericordiam salvos nos fecit per lavacrum regenerationis, et renovationis Spiritus sancti, 6. quem effudit in nos abunde per Jesum Christum Salvatorem nostrum : 7. ut justificati gratia ipsius, heredes simus secundum spem vitæ æternæ.

8. Fidelis sermo est : et de his volo te confirmare : ut curent bonis operibus præesse qui credunt Deo. Hæc sunt bona, et utilia hominibus.

9. Stultas autem quæstiones, et genealogias, et contentiones, et pugnas legis devita : sunt enim inutiles, et vanæ. 10. Hæreticum hominem post unam, et secundam correptionem devita : 11. sciens quia subversus est, qui ejusmodi est, et delinquit, cum sit proprio judicio condemnatus.

12. Cum misero ad te Artemam, aut Tychicum, festina ad me venire Nicopolim : ibi enim statui hiemare.

13. Zenam legis peritum, et Apollo sollicite præmitte, ut nihil illis desit.

14. Discant autem et nostri bonis operibus præesse ad usus necessarios, ut non sint infructuosi.

15. Salutant te qui mecum sunt omnes : saluta eos, qui nos amant in fide.

Gratia Dei cum omnibus vobis. Amen.

péché originel et notre incorporation à J.-C. par la grâce et les vertus sont attribuées au Saint-Esprit par appropriation. Comp. *Eph.* v, 26; 1 *Pier.* iii, 21.

7. En espérance dans la vie présente, en réalité dans la vie future.

8. Une parole relative à l'œuvre de notre salut (vers. 3-7). — Afin que ceux qui sont arrivés à la foi ne se contentent pas d'une foi morte.

9. A la Loi : comp. i, 14; 1 *Tim.* i, 7.

10. Qui fomentent des divisions, litt. l'hérétique, mais ce mot avait alors une signification un peu différente de celle que nous lui donnons aujourd'hui; il désignait, non seulement celui qui répandait des doctrines erronées, mais encore celui qui mettait la division dans l'Eglise. Comp. le mot *hérésie* 1 *Cor.* xi, 19; *Gal.* v, 20.

11. Se condamnant lui-même, s'excluant lui-même de la communion de l'Eglise.

12. Artemas, inconnu. — Tychique : voy. *Eph.* vi, 21. Nicopolis, soit de Cilicie; mais

cette opinion paraît peu probable : l'Apôtre aurait plutôt passé l'hiver à Antioche; — soit de Macédoine : c'est l'opinion de plusieurs; soit peut-être Nicopolis d'Epire, cité alors très florissante, située sur la grande route d'Achaïe en Italie.

13. Zenas, juif converti, à qui sa science de la loi avait valu le titre de docteur ou de jurisconsulte, et Apollos (1 *Cor.* i, 12) se trouvaient auprès de Paul, à la veille d'entreprendre un voyage qui devait les amener d'abord dans l'île de Crète. Peut-être étaient-ils porteurs de notre épître. — Pourvoir au voyage; Vulg., d'envoyer en avant; partout ailleurs elle traduit autrement le mot grec (*Rom.* xv, 24, al.)

14. Que nos chrétiens de Crète prennent part à cette bonne œuvre, en venant en aide à ces deux voyageurs.

15. Salue les Crétois qui, sans me connaître, m'aiment à titre de frère dans la foi. — Que la grâce; la Vulg. ajoute, de Dieu.

1 *Tim.* i, 4 et 4, 7. 2 *Tim.* 2, 23.